

Comment ont évolué les métiers en France depuis 30 ans ? Forte progression des métiers du tertiaire et des métiers les plus qualifiés

Depuis le début des années 1980, le nombre de personnes en emploi en France métropolitaine a progressé de 3,4 millions, pour atteindre 25,8 millions en moyenne sur la période 2012-2014. Les métiers du tertiaire ont été les plus créateurs d'emploi notamment ceux du domaine de la santé et de l'action sociale, culturelle et sportive, et ceux des services aux particuliers. À l'inverse, les effectifs des métiers agricoles, industriels et artisanaux ont fortement reculé.

Les métiers les plus qualifiés ont été particulièrement dynamiques au cours des dernières décennies. Au-delà de l'impact des changements de la structure de l'emploi par métiers, le niveau de diplôme des personnes en emploi s'est élevé rapidement, au sein de la plupart des métiers. La progression des niveaux de formation ayant été plus rapide que la montée en qualification des emplois, on assiste à une transformation des « normes de qualification ».

La féminisation de l'emploi et le vieillissement des actifs en emploi sont aussi des tendances fortes de cette période. S'agissant des conditions d'emploi, le salariat, le temps partiel et les formes particulières d'emploi (contrats à durée déterminée, intérim) se sont développés. Cependant, ces tendances se traduisent de façon contrastée selon les métiers.

Depuis trente ans, le nombre de personnes en emploi en France métropolitaine a progressé de 3,4 millions, pour atteindre 25,8 millions en moyenne sur la période 2012-2014. Cette hausse globale du volume de l'emploi s'est accompagnée de profonds changements dans sa composition. L'analyse de ces évolutions structurelles sous l'angle des métiers (à partir de la nomenclature des familles professionnelles (1)), permet de faire apparaître et de quantifier l'adaptation de l'économie et de la société française aux tendances lourdes de ces dernières décennies : internationalisation, notamment concurrence des pays à bas coûts, automatisation des processus de production et diffusion des technologies de l'information, vieillissement démographique... Quels métiers ont été les plus dynamiques au cours des trois dernières décennies ? Comment la structure de l'emploi a-t-elle évolué, par sexe, par âge, par niveau de diplôme et par conditions d'emploi ? Comment ces évolutions sont-elles reliées à la déformation de la structure de l'emploi par métiers ?

L'analyse portera d'abord sur l'évolution des métiers par secteurs, puis sur les caractéristiques des personnes en emploi et enfin sur les caractéristiques des emplois.

Caractéristiques par secteur

Depuis 30 ans, les métiers les plus créateurs d'emplois relèvent tous des domaines du tertiaire et ceux qui reculent des domaines agricoles, industriels et artisanaux (tableau 1 et graphique 1).

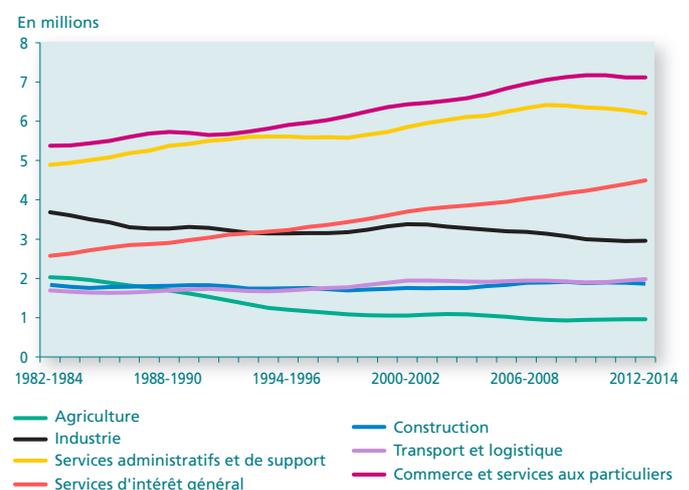
(1) Les portraits statistiques des métiers 1982-2014, qui comportent, pour chaque famille professionnelle, une fiche sur l'évolution de l'emploi, les caractéristiques des personnes en emploi, la mobilité, le marché du travail, etc., sont disponibles sur le site : [lien](#).

Métiers du tertiaire : la plus forte progression des emplois

Au début des années 1980, 65 % des personnes en emploi exerçaient un métier du tertiaire (commerce, services, gestion, transports, administration publique, santé, éducation, etc.). Trente ans plus tard, elles sont 77 %. Ces métiers ont ainsi gagné 5,3 millions d'emplois, et sont exercés par 19,8 millions de personnes en 2012-2014 (tableau de synthèse).

Graphique 1

Évolution du nombre de personnes en emploi selon le grand domaine professionnel entre 1982-1984 et 2012-2014



Champ : actifs occupés de France métropolitaine.

Source : enquêtes Emploi, Insee, moyenne annuelle sur les années 1982 à 1984 et 2012 à 2014 ; traitement Dares.

Les métiers des services d'intérêt général, du commerce et des services aux particuliers

Les métiers du domaine de la santé et de l'action sociale, culturelle et sportive ont le plus contribué à la croissance des métiers du tertiaire, avec 1,35 million d'emplois supplémentaires en trente ans (graphique 2). En moyenne en 2012-2014, ces métiers occupent 2 671 000 personnes, soit deux fois plus qu'il y a trente ans, et représentent désormais plus de 10 % de l'emploi total. Ils regroupent les aides-soignants, les infirmiers et les sages-femmes, les médecins, les professions paramédicales, ainsi que les professionnels de l'action sociale et de l'orientation, et de l'action culturelle et sportive.

Les métiers du domaine des services aux particuliers ont également été très dynamiques : leurs effectifs ont augmenté de 1,03 million pour atteindre 3 084 000 en 2012-2014, soit 12 % de l'emploi total. En particulier, on compte désormais 1 million d'aides à domicile, aides ménagères et assistantes maternelles, soit trois fois plus qu'au début des années 1980 (tableau 2).

Le fort développement des professions médicales et de services à la personne s'explique par de nombreux facteurs : évolutions démographiques (vieillesse de la population, niveau de fécondité élevé), hausse de la part de la santé dans les dépenses, mise en place, depuis le milieu des années 1980, de politiques publiques visant à favoriser l'embauche dans ces domaines (exonérations de cotisations sociales et réductions fiscales, simplification des formalités administratives, création d'organismes agréés de services à la personne).

Les métiers du commerce ont aussi participé à la progression des métiers du tertiaire. Ils rassemblent 2 738 000 personnes en 2012-2014, soit 655 000 de plus qu'il y a trente ans, et représentent ainsi

Tableau 1
Emploi par grands domaines professionnels

	1982-1984		2012-2014		
	Nombre de personnes en emploi	Part de l'emploi (en %)	Nombre de personnes en emploi	Part de l'emploi (en %)	
Agriculture.....	2 028 000	9	958 000	4	
Construction.....	1 835 000	8	1 866 000	7	
Industrie.....	4 010 000	18	3 184 000	12	
Tertiaire	Transport et logistique.....	1 694 000	8	1 986 000	8
	Services administratifs et de support.....	4 894 000	22	6 198 000	24
	Commerce et services aux particuliers.....	5 373 000	24	7 114 000	28
	Services d'intérêt général.....	2 572 000	11	4 492 000	17
Total.....	22 406 000	100	25 798 000	100	

Champ : actifs occupés de France métropolitaine.

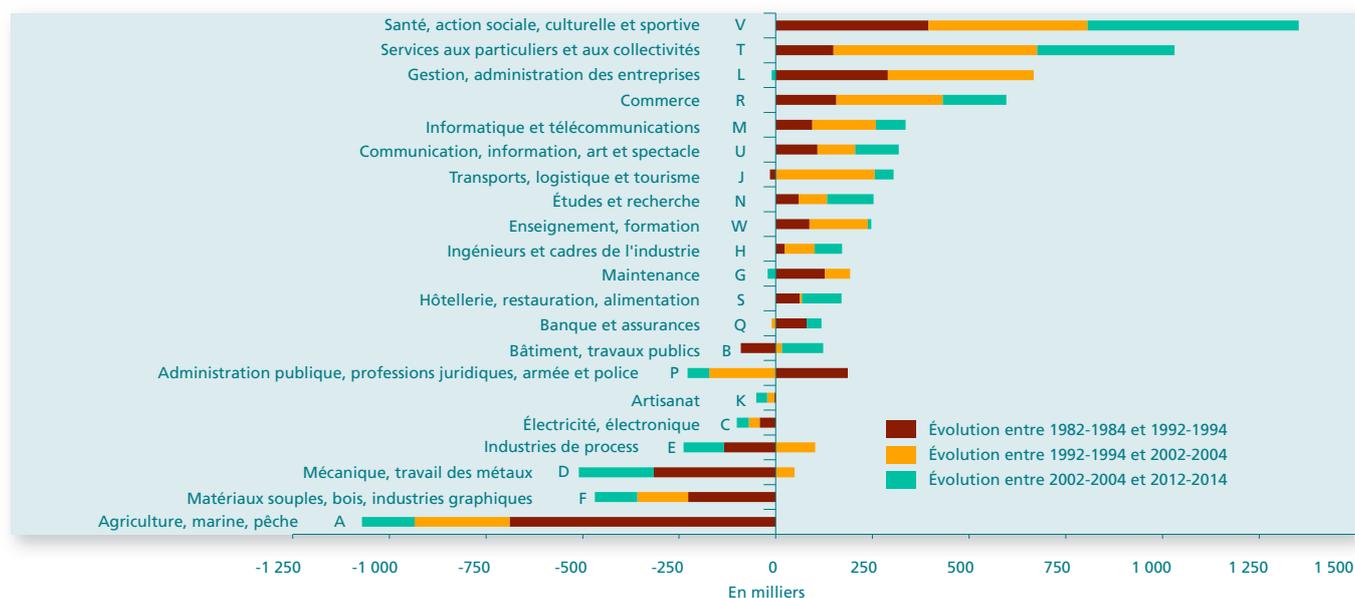
Source : enquêtes Emploi, Insee, moyenne annuelle sur les années 1982 à 1984 et 2012 à 2014 ; traitement Dares.

désormais près de 11 % de l'emploi total. Les métiers de cadres commerciaux et technico-commerciaux (+271 000) et d'attachés commerciaux (+165 000) ont été particulièrement dynamiques, portés par la croissance des activités de conception et de marketing (achat, analyse des données client, « orientation client », etc.). Dans une moindre mesure, la croissance du commerce de détail (augmentation des surfaces de vente, élargissement des horaires d'ouverture, bonne tenue du commerce de proximité) a également favorisé l'augmentation des effectifs de vendeurs (+159 000).

Les métiers des services administratifs et de support

Les métiers de l'informatique et des télécommunications ont également fortement progressé, principalement grâce à la croissance soutenue de l'emploi des ingénieurs de l'informatique (+313 000)

Graphique 2
Évolution en milliers de l'emploi par domaine professionnel entre 1982-1984 et 2012-2014



Champ : actifs occupés de France métropolitaine.

Source : enquêtes Emploi, Insee, moyenne annuelle sur les années 1982 à 1984 et 2012 à 2014 ; traitement Dares.

depuis la fin des années 1990, portée par la diffusion des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans l'économie.

La plupart des autres domaines professionnels du tertiaire ont également connu une progression de leurs effectifs au cours des trente dernières années. Cette progression est particulièrement marquée dans les domaines de la gestion et de l'administration des entreprises (+655 000), de la communication, de l'information et des arts et spectacle (+318 000), des études et recherche (+252 000) et de l'enseignement et de la formation (+247 000).

Métiers de l'industrie : chute des effectifs non qualifiés

À l'inverse, la plupart des métiers de l'industrie ont connu une baisse d'effectifs marquée et régulière, sous l'effet de l'automatisation des procédés et de la concurrence des pays à bas coût de la main-d'œuvre. Le nombre de personnes occupant un métier industriel est ainsi passé de 4 010 000 à 3 184 000, ce qui représente une perte de 826 000 emplois. Désormais, ces métiers ne représentent plus que 12 % de l'emploi, contre 18 % il y a trente ans.

L'emploi dans le domaine industriel des matériaux souples, bois, industries graphiques a diminué continuellement (-468 000) depuis le début des années 1980. Les activités du textile et du cuir ont souffert de la très forte concurrence des pays à bas coût de la main-d'œuvre : les ouvriers non qualifiés ne sont plus que 21 000, contre 277 000 au début des années 1980, et les ouvriers qualifiés 66 000, contre 151 000 il y a trente ans. Les ouvriers non qualifiés du travail du bois et de l'ameublement (-56 000) et ceux des industries graphiques (-65 000) ont également contribué à la baisse des effectifs de ce domaine industriel, les innovations technologiques ayant permis des gains de productivité importants dans ces secteurs. Les pertes d'emploi ont également été nombreuses dans le domaine de la mécanique et du travail des métaux, qui ne compte plus que 820 000 emplois en 2012-2014, soit 468 000 de moins qu'il y a trente ans.

Les métiers du domaine des industries de process, qui regroupent les industries de transformation des matières premières, ont aussi connu une forte baisse du nombre d'ouvriers non qualifiés (-211 000) compensée en partie par une augmentation du nombre d'ouvriers qualifiés (+37 000) et de techniciens et agents de maîtrise (+37 000).

Au total, ce sont 853 000 emplois d'ouvriers non qualifiés et 306 000 emplois d'ouvriers qualifiés qui ont disparu dans l'ensemble des métiers de l'industrie. En contrepartie, le nombre d'emploi de techniciens et agents de maîtrise du domaine de la maintenance (+222 000), ainsi que d'ingénieurs et cadres de l'industrie (+171 000), a fortement progressé. Ces changements de structure illustrent les effets sur l'emploi des évolutions de la spéciali-

Tableau 2
Métiers dans lesquels l'emploi a le plus progressé

	Nombre de personnes en emploi		Évolution
	1982-1984	2012-2014	
T2Z Aides à domicile, aides ménagères et assistantes maternelles	333 000	1 004 000	+671 000
L5Z Cadres des services administratifs, comptables et financiers	224 000	636 000	+412 000
V0Z Aides-soignants	256 000	598 000	+342 000
M2Z Ingénieurs de l'informatique	43 000	356 000	+313 000
R4Z Cadres commerciaux et technico-commerciaux	262 000	533 000	+271 000
L4Z Techniciens des services administratifs, comptables et financiers	138 000	397 000	+259 000
N0Z Personnels d'études et de recherche	130 000	382 000	+252 000
U1Z Professionnels des arts et des spectacles	165 000	390 000	+225 000
V3Z Professions para-médicales	204 000	428 000	+224 000
G1Z Techniciens et agents de maîtrise de la maintenance	244 000	466 000	+222 000

Champ : actifs occupés de France métropolitaine.

Source : enquêtes Emploi, Insee, moyenne annuelle sur les années 1982 à 1984 et 2012 à 2014 ; traitement Dares.

sation internationale de la France et de l'organisation de la production industrielle depuis trente ans (délocalisations, mécanisation, complexification des méthodes de production, développement des démarches « qualité » etc.).

Métiers de l'agriculture : la plus forte baisse de l'emploi

En 2012-2014, 958 000 personnes exercent un emploi lié à l'agriculture, l'élevage et la pêche, alors qu'ils étaient plus de 2 millions au début des années 1980. Cette diminution a été particulièrement forte jusqu'au début des années 1990, avec la destruction de 688 000 emplois en dix ans. Elle se poursuit depuis à un rythme moindre. Cette baisse est essentiellement due à celle du nombre d'agriculteurs et d'éleveurs indépendants. Les effectifs de techniciens et cadres de l'agriculture, qui comprennent notamment les agents d'encadrement agricoles, ont quant à eux progressé de 40 000 emplois, notamment du fait du développement des formes sociétaires au détriment des exploitations individuelles : les chefs d'exploitation se déclarent en effet plus souvent salariés de leur propre exploitation.

Métiers de la construction : stabilité et qualification des effectifs

Les effectifs des métiers de la construction, qui rassemblent 1 866 000 personnes en 2012-2014, ont globalement peu évolué en trente ans, la forte baisse (-91 000) du début des années 1980 ayant été compensée par une période de croissance soutenue (+107 000) du début à la fin des années 2000.

Cette stabilité des effectifs sur trente ans recouvre cependant des disparités selon les métiers. Le développement croissant des exigences et des normes de sécurité, d'accessibilité et de qualité de la construction, notamment en matière de performance énergétique, a entraîné la complexification des chantiers et des avancées technologiques importantes, qui se sont traduites par la montée en compétence des différents métiers de la construction. Les métiers d'ingénieurs et de cadres (+89 000), de techniciens et agents de maîtrise (+70 000) et d'ouvriers qualifiés (+51 000) ont ainsi été très dynamiques, tandis que ceux d'ouvriers non qualifiés ont connu de fortes baisses d'effectifs (-179 000).

Caractéristiques des personnes en emploi

Forte progression des métiers les plus qualifiés

Globalement, la structure de l'emploi par qualifications s'est nettement déformée en trente ans.

Les effectifs des métiers de cadres et professions intellectuelles supérieures (+2,4 millions) et de professions intermédiaires (+2,0 millions) ont fortement augmenté (graphique 3).

La montée en qualification est également visible au sein des métiers d'ouvriers. Les effectifs des métiers d'ouvriers non qualifiés ont en effet globalement chuté (-1,2 million), tandis que ceux des métiers d'ouvriers qualifiés sont restés stables, portés notamment par le dynamisme des conducteurs de véhicules, des cuisiniers et des ouvriers qualifiés de la manutention.

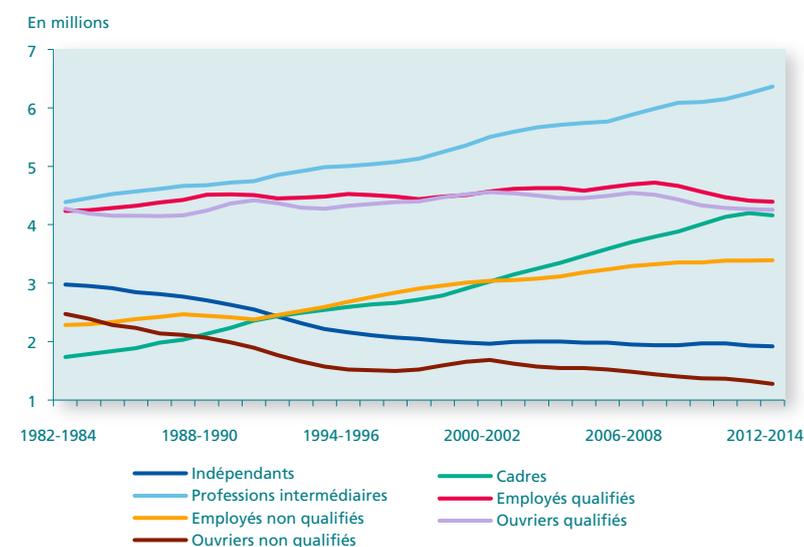
Il serait cependant faux de conclure à un recul généralisé de l'emploi peu qualifié. Car si les métiers les plus dynamiques sont pour la plupart des métiers de cadres et de professions intermédiaires, les effectifs des métiers d'employés non qualifiés (+1,1 million) ont également progressé, portés notamment par la forte augmentation des effectifs d'aides ménagères, aides à domicile et assistantes maternelles, emplois qui ne sont ni délocalisables ni automatisables, et pour lesquels la demande est particulièrement dynamique.

Ainsi, l'hypothèse d'un « progrès technique biaisé » bénéficiant aux plus qualifiés ne suffit pas à elle seule à expliquer l'évolution de la structure de l'emploi par qualifications. Plus récemment, l'hypothèse de « polarisation » a été avancée : les métiers « routiniers » auraient tendance à disparaître, plus facilement remplacés par des machines, les qualifications se polarisant avec d'un côté des métiers très qualifiés et de l'autre des métiers peu qualifiés de « services », difficilement remplaçables par des machines.

Forte féminisation de l'emploi, surtout dans les métiers très qualifiés

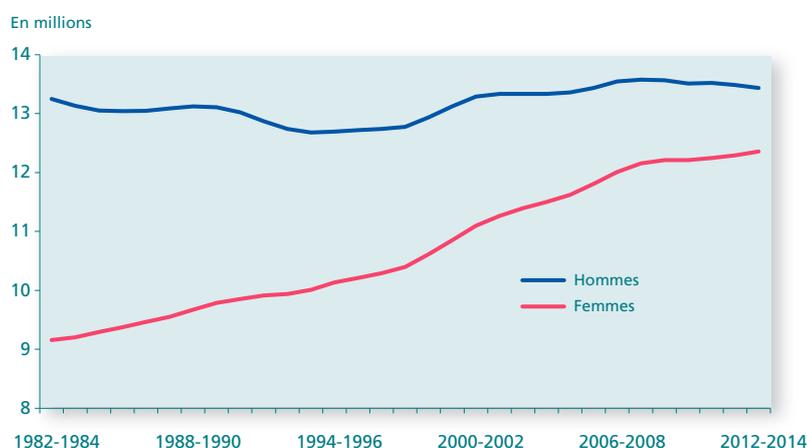
La féminisation de l'emploi est une tendance lourde de ces dernières décennies. Depuis le début des années 1980, le nombre de femmes en emploi a augmenté de 3,2 millions tandis que le nombre d'hommes en emploi n'a progressé que de 0,2 million (graphique 4). Les femmes occupent ainsi 48 % des emplois en moyenne sur la période 2012-2014, contre 41 % il y a trente ans. L'augmentation de la participation des femmes au marché du travail est particulièrement nette dans les métiers du tertiaire et dans les métiers de cadres et de professions intermédiaires (graphique 5).

Graphique 3
Évolution du nombre de personnes en emploi selon le niveau de qualification des métiers entre 1982-1984 et 2012-2014



Champ : actifs occupés de France métropolitaine.
Source : enquêtes Emploi, Insee, données lissées par moyenne mobile d'ordre 3 ; traitement Dares.

Graphique 4
Évolution du nombre de personnes en emploi par genre entre 1982-1984 et 2012-2014



Champ : actifs occupés de France métropolitaine.
Source : enquêtes Emploi, Insee, données lissées par moyenne mobile d'ordre 3 ; traitement Dares.

Cette féminisation peut recouvrir deux évolutions : soit une croissance plus rapide des métiers les plus féminisés, sous l'effet notamment de la tertiarisation de l'économie, soit une plus grande présence des femmes au sein de chacun des métiers. Lorsqu'on décompose l'évolution de la part des femmes selon ces deux dimensions (encadré 1), il apparaît que ces deux explications sont pertinentes mais que la seconde, qui traduit la contribution des évolutions internes aux métiers, est légèrement majoritaire.

Plus spécifiquement, la présence des femmes s'est nettement accrue dans les professions des services administratifs, comptables et financiers. Elles y occupent 70 % des postes de niveau technicien (contre 46 % il y a trente ans) et la moitié de ceux de niveau cadre (contre 22 %). De même, les femmes ont investi les professions de la banque et des assurances : elles occupent désormais 66 % des emplois de techniciens et 43 % des emplois de cadres, contre respectivement 40 % et 17 % au début des années 1980. Leur présence a également fortement augmenté parmi les professionnels du droit : elles y occupent plus de la moitié des postes, contre moins d'un quart au début des années 1980 (tableau 3).

En outre, certains métiers, quasi exclusivement masculins il y a trente ans, se sont féminisés. C'est notamment le cas des métiers d'ingénieurs et cadres de l'industrie (25% de femmes), des métiers de cadres du bâtiment et des travaux publics (19 %) et des métiers de l'armée, police, pompiers (14 %).

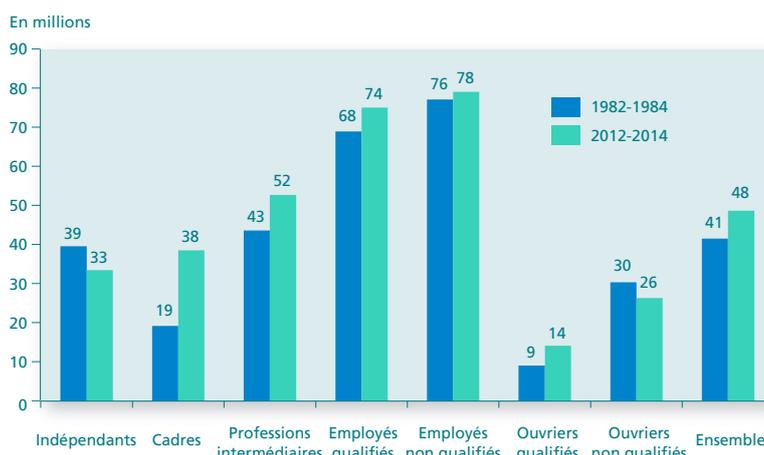
La présence des femmes a en revanche diminué dans certains métiers, en particulier dans l'industrie du textile et du cuir (68 % de femmes, contre 81 % il y a trente ans) et dans le travail du bois et l'ameublement (13 % contre 23 %), qui sont des métiers en déclin d'ouvriers non qualifiés. La part de femmes a également chuté parmi les employés et opérateurs en informatique (46 % contre 85 % en 1982-1984), du fait du déclin des professions de « dactylos » et d'opératrices de saisie. Les femmes sont également beaucoup moins présentes parmi les patrons et cadres d'hôtels, cafés, restaurants : elles n'y occupent plus que 37 % des postes, contre 59 % au début des années 1980.

L'emploi reste très majoritairement féminin dans certains métiers : les assistantes maternelles, les employés de maisons, aides à domicile et aides ménagères, les secrétaires et secrétaires de direction demeurent à plus de 95 % des femmes. À l'opposé, les femmes sont très peu présentes dans les métiers des domaines de la maintenance, du bâtiment, de la mécanique et du travail des métaux, comme il y a trente ans.

Le nombre de métiers mixtes (comptant 40 à 60 % de femmes) a légèrement augmenté (quinze familles professionnelles mixtes sur 86 en 2012-2014 contre onze il y a trente ans).

Graphique 5

Évolution de la part de femmes selon le niveau de qualification



Champ : actifs occupés de France métropolitaine.

Source : enquêtes Emploi, Insee, moyenne annuelle sur les années 1982 à 1984 et 2012 à 2014 ; traitement Dares.

Tableau 3

Métiers dans lesquels la part de femmes a le plus augmenté

	Part de femmes (en %)		Évolution (en points)
	1982-1984	2012-2014	
P3Z Professionnels du droit (hors juristes en entreprise).....	24	53	+ 29
L5Z Cadres des services administratifs, comptables et financiers.....	22	50	+ 28
Q1Z Techniciens de la banque et des assurances.....	40	66	+ 26
Q2Z Cadres de la banque et des assurances.....	17	43	+ 26
L4Z Techniciens des services administratifs, comptables et financiers.....	46	70	+ 24
P2Z Cadres de la fonction publique (catégorie A et assimilés)	23	47	+ 24
W1Z Formateurs.....	33	55	+ 22
H0Z Ingénieurs et cadres techniques de l'industrie.....	3	25	+ 22
R4Z Cadres commerciaux et technico-commerciaux.....	9	30	+ 21
V2Z Médecins et assimilés.....	31	51	+ 20

Champ : actifs occupés de France métropolitaine.

Source : enquêtes Emploi, Insee, moyenne annuelle sur les années 1982 à 1984 et 2012 à 2014 ; traitement Dares.

Fort vieillissement des personnes en emploi, en particulier dans les métiers de la fonction publique

La population en âge de travailler a fortement vieilli au cours des quinze dernières années (graphique 6). La part des 50 ans et plus dans l'emploi, stable autour de 17 % du début des années 1980 à la fin des années 1990, n'a cessé d'augmenter depuis, pour atteindre 29 % en 2012-2014 (graphique 7). Cette évolution s'explique en majeure partie par l'avancée en âge des baby-boomers, entrant dans cette tranche d'âge depuis le milieu des années 1990, mais aussi par l'impact des réformes des retraites et de la suppression progressive des dispositifs de préretraite.

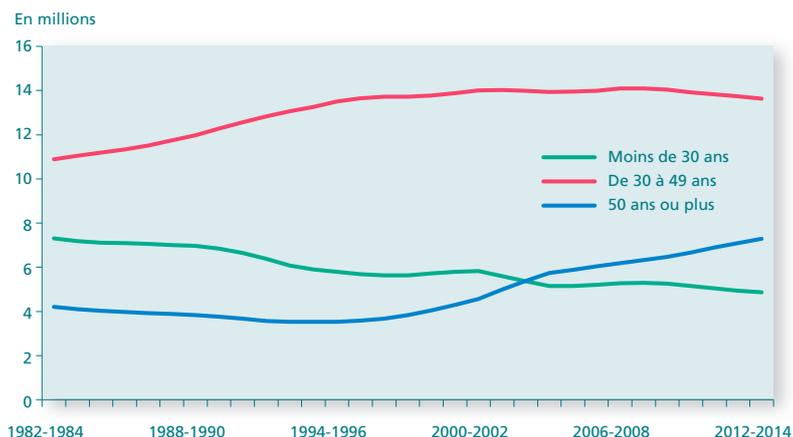
À l'inverse, l'âge de fin de la scolarité ayant augmenté jusqu'au milieu des années 1990, les jeunes de moins de 30 ans sont beaucoup moins représentés dans l'emploi qu'il y a trente ans.

En 2012-2014, 19 % des personnes en emploi sont âgées de moins de 30 ans, contre un tiers au début des années 1980. La conjoncture du marché du travail rend également plus difficile leur insertion et les confronte souvent au chômage dans les premières années suivant la fin de leurs études.

Les décompositions de l'évolution de la part des seniors et de celle des jeunes (encadré 1) indiquent que ce sont essentiellement les évolutions au sein des métiers (et non la déformation de la structure des métiers) qui expliquent le vieillissement global des personnes en emploi. Ce phénomène ne s'est cependant pas manifesté de manière uniforme dans tous les métiers.

Les métiers les plus touchés par le vieillissement des effectifs sont ceux de la fonction publique. La part des 50 ans ou plus est ainsi passée de 13 à 35 % chez les employés administratifs, de 20 à 40 % dans les professions intermédiaires administratives, de 27 à 41 % chez les cadres de la fonction

Graphique 6
Évolution du nombre de personnes en emploi par âge entre 1982-1984 et 2012-2014



Champ : actifs occupés de France métropolitaine.
Source : enquêtes Emploi, Insee, données lissées par moyenne mobile d'ordre 3, traitement Dares.

Encadré 1

Contributions inter-métiers et intra-métiers à l'évolution globale de la structure de l'emploi

On raisonne sur les familles professionnelles regroupées (en 87 postes) notées f , et on prend l'exemple de l'évolution de l'emploi par genre.

L'évolution agrégée entre 1982-1984 et 2012-2014 de la part P de femmes dans l'emploi peut être décomposée de la façon suivante : $\Delta P = \sum_f \Delta W_f \cdot \bar{P}_f + \sum_f \bar{W}_f \cdot \Delta P_f$

avec les notations : $P_f = \frac{F_f}{N_f}$; $W_f = \frac{N_f}{N}$

$$\Delta W_f = W_f^{2012-2014} - W_f^{1982-1984} ; \Delta P_f = P_f^{2012-2014} - P_f^{1982-1984}$$

$$\bar{P}_f = \frac{P_f^{2012-2014} + P_f^{1982-1984}}{2} ; \bar{W}_f = \frac{W_f^{2012-2014} + W_f^{1982-1984}}{2}$$

Où F est le nombre de femmes ; N l'emploi total ; f la famille professionnelle considérée.

Ainsi W_f est la part de l'emploi de la famille professionnelle f dans l'emploi total.

Le premier terme de la décomposition donne la contribution à l'évolution agrégée de la variation du poids dans l'ensemble des familles professionnelles, à structure par sexe donnée (composante dite « inter »). La part de femmes augmente par exemple si la part dans l'emploi agrégé des familles professionnelles plus féminines progresse. Le second terme donne la contribution de l'évolution au sein des familles professionnelles de la part des femmes (composante dite « intra »).

De même que pour la part des femmes, cette décomposition est utilisée pour les niveaux de diplôme, l'âge, etc. Le tableau A suivant présente les résultats obtenus :

Tableau A

Décomposition des contributions inter-métiers et intra-métiers à l'évolution globale de la structure de l'emploi

En points de pourcentage

	Évolution entre 1982-1984 et 2012-2014	Dont :	
		composante inter	composante intra
Part de femmes	+ 7	+ 3	+ 4
Part de jeunes (moins de 30 ans).....	- 14	- 1	- 13
Part de seniors (50 ans ou plus).....	+ 9	- 1	+ 10
Part de non-diplômés.....	- 32	- 4	- 27
Part de diplômés du supérieur (bac +3 ou plus).....	+ 14	+ 5	+ 9
Part de jeunes en apprentissage	+ 1	- 2	+ 3
Part de non-salariés.....	- 6	- 4	- 2
Part des formes particulières d'emploi (CDD, Interim).....	+ 3	0	+ 3
Part de temps partiel	+ 8	+ 1	+ 7

Lecture : La part des femmes a progressé de 7 points de pourcentage entre 1982-1984 et 2012-2014, dont 3 points dus à une croissance plus rapide des métiers les plus féminisés, et 4 points dus à une plus grande part des femmes au sein de chaque métier.

Champ : actifs occupés de France métropolitaine.

Source : enquêtes Emploi, Insee, moyenne annuelle sur les années 1982 à 1984 et 2012 à 2014, traitement Dares.

publique, et de 13 à 30 % chez les enseignants. C'est aussi le cas des métiers du domaine de la santé : la part des seniors est passée de 19 à 46 % chez les médecins, de 7 à 25 % chez les infirmiers et sages-femmes et de 8 à 25 % dans les professions paramédicales (tableau 4). Parmi les professionnels de l'armée, de la police et les pompiers, les jeunes ne représentent plus que 23 % des effectifs en 2012-2014, contre 69 % il y a trente ans.

Les métiers qui comptent une forte proportion de seniors et une faible proportion de jeunes appartiennent souvent à deux groupes très différents. Il s'agit d'abord de métiers de cadres et professions intellectuelles supérieures, qui requièrent une certaine expérience ou un niveau d'études élevé : 46 % des médecins, dentistes, vétérinaires et pharmaciens, 46 % des dirigeants d'entreprises, et 34 % des cadres de la banque et des assurances sont ainsi âgés de 50 ans ou plus. Il s'agit aussi souvent de métiers d'employés non qualifiés, notamment dans les services aux particuliers et aux collectivités, fréquemment occupés par des personnes en reprise d'emploi : 52 % des employés de maison, 43 % des aides à domicile et aides ménagères, 38 % des assistantes maternelles et 38 % des agents d'entretien ont 50 ans ou plus.

Malgré ce vieillissement global, certains métiers restent principalement exercés par des jeunes (« métiers de débutant »). Les métiers d'ouvriers non qualifiés comptent ainsi 33 % de jeunes, qui occupent souvent ces postes pendant leur période d'apprentissage ou en attendant de trouver un emploi plus qualifié, offrant de meilleures perspectives de carrière et des conditions de travail plus stables. C'est aussi le cas des métiers d'employés peu qualifiés ou des métiers très saisonniers, souvent occupés par les jeunes en parallèle de leurs études : 46 % des employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la restauration, 39 % des vendeurs, 38 % des caissiers et employés de libre-service, et 37 % des professionnels de l'action culturelle, sportive et surveillants sont âgés de moins de 30 ans.

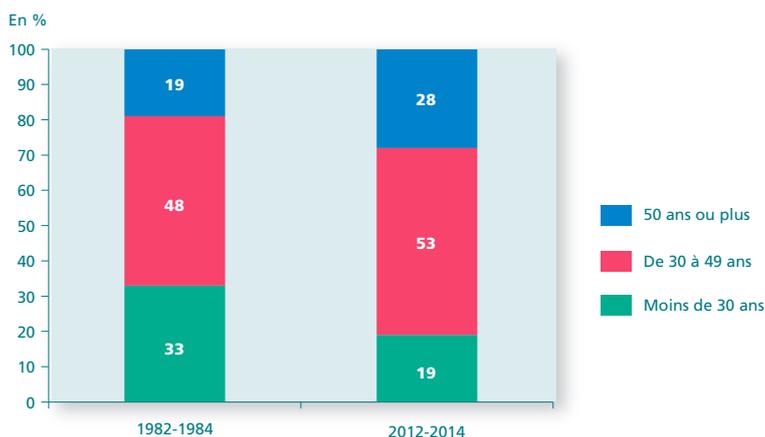
D'autres métiers plus qualifiés, mais qui réclament des compétences relativement nouvelles, comptent beaucoup de jeunes débutants. C'est par exemple le cas dans l'informatique et les télécommunications : 27 % des techniciens de ce domaine ont moins de 30 ans.

Hausse globale du niveau de diplôme qui transforme les « normes de qualification »

Le niveau de diplôme des personnes en emploi ayant terminé leurs études initiales a fortement progressé en trente ans (graphique 8). Alors qu'au début des années 1980 plus de la moitié ne détenait aucun diplôme, en 2012-2014 huit sur dix en ont un.

En partie portés par le dynamisme des métiers de cadres et professions intellectuelles supérieures, ce sont les niveaux de diplôme les plus élevés qui se sont le plus développés. La croissance des métiers

Graphique 7
Évolution de la structure par âge de l'emploi



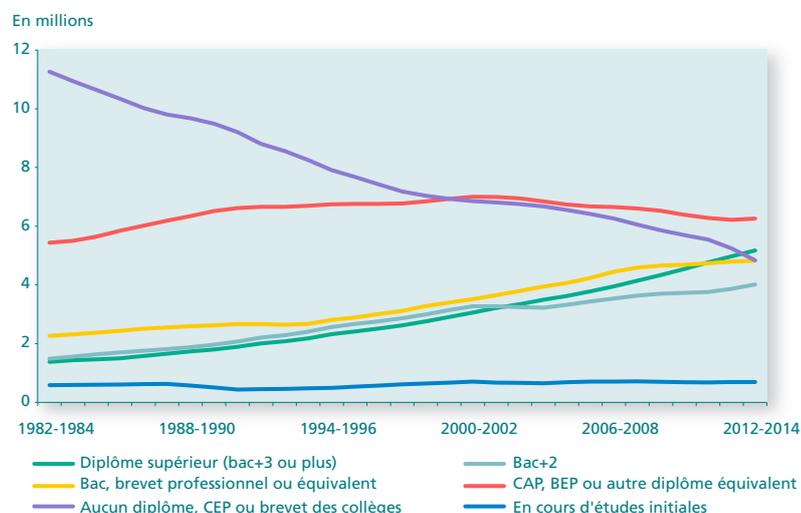
Champ : actifs occupés de France métropolitaine.
Source : enquêtes Emploi, Insee, moyenne annuelle sur les années 1982 à 1984 et 2012 à 2014 ; traitement Dares.

Tableau 4
Métiers dans lesquels la part de seniors a le plus augmenté

	Part de 50 ans ou plus (en %)		Évolution (en points)
	1982-1984	2012-2014	
V2Z Médecins et assimilés	19	46	+ 27
F0Z Ouvriers non qualifiés du textile et du cuir	11	34	+ 23
P0Z Employés administratifs de la fonction publique (catégorie C et assimilés)	13	35	+ 22
T1Z Employés de maison	30	52	+ 22
L0Z Secrétaires	10	30	+ 20
P1Z Professions intermédiaires administratives de la fonction publique (catégorie B et assimilés)	20	40	+ 20
T2Z Aides à domicile, aides ménagères et assistantes maternelles	21	41	+ 20
W1Z Formateurs	11	31	+ 20
Q0Z Employés de la banque et des assurances	9	28	+ 19
V1Z Infirmiers, sages-femmes	7	25	+ 18

Champ : actifs occupés de France métropolitaine.
Source : enquêtes Emploi, Insee, moyenne annuelle sur les années 1982 à 1984 et 2012 à 2014 ; traitement Dares.

Graphique 8
Évolution du nombre de personnes en emploi par niveau de diplôme entre 1982-1984 et 2012-2014



Champ : actifs occupés de France métropolitaine.
Source : enquêtes Emploi, Insee, données lissées par moyenne mobile d'ordre 3, traitement Dares.

Tableau 5

Évolution de la répartition du niveau de diplôme selon le niveau de qualification et selon l'âge

En %

	1982-1984					2012-2014						
	Diplôme supérieur (bac+3 ou plus)	Bac+2	Bac, brevet professionnel ou équivalent	CAP, BEP ou autre diplôme équivalent	Aucun diplôme, CEP ou brevet des collèges	Total	Diplôme supérieur (bac+3 ou plus)	Bac+2	Bac, brevet professionnel ou équivalent	CAP, BEP ou autre diplôme équivalent	Aucun diplôme, CEP ou brevet des collèges	Total
Indépendants.....	2	2	6	17	73	100	13	13	22	29	23	100
Cadres	44	10	19	9	18	100	62	17	12	5	4	100
Professions intermédiaires.....	12	25	20	20	23	100	29	31	19	13	8	100
Employés qualifiés.....	2	4	16	34	44	100	9	17	31	28	15	100
Employés non qualifiés.....	0	0	3	18	79	100	3	5	16	34	42	100
Ouvriers qualifiés	0	1	3	38	58	100	2	5	17	47	29	100
Ouvriers non qualifiés.....	0	0	2	22	76	100	3	4	16	34	43	100
Moins de 30 ans.....	4	8	13	34	41	100	23	18	26	20	13	100
De 30 à 49 ans.....	8	7	10	24	51	100	23	18	19	24	16	100
50 ans ou plus.....	6	3	7	11	73	100	15	11	15	29	30	100
Ensemble	6	7	10	25	52	100	21	16	19	25	19	100

Note de lecture : les cases grisées correspondent au niveau de diplôme le plus fréquent pour le niveau de qualification ou la tranche d'âge considérée.

Champ : actifs occupés de France métropolitaine ayant terminé leurs études initiales.

Source : enquêtes Emploi, Insee, moyenne annuelle sur les années 1982 à 1984 et 2012 à 2014 ; traitement Dares.

nécessitant un niveau de diplôme élevé (composante « inter ») contribue ainsi pour plus d'un tiers à l'évolution de la part des diplômés du supérieur (encadré 1). Les deux tiers de cette croissance relèvent cependant de la montée du niveau de diplôme au sein des métiers, qui renvoie elle-même à la forte progression de l'accès aux études supérieures pour les nouvelles générations.

Les diplômes du supérieur (bac+3 ou plus), relativement rares au début des années 1980, constituent désormais le deuxième niveau de diplôme le plus fréquent : ils sont détenus par 20 % des personnes en emploi. La part des diplômés d'un CAP ou d'un BEP est quant à elle restée stable à 25 %, soutenue par le développement de l'apprentissage.

L'élévation du niveau de diplôme des personnes en emploi s'est cependant poursuivie à un rythme plus rapide que la montée en qualification des emplois. On assiste à une transformation des « normes de qualification ».

Parmi les métiers d'ouvriers et d'employés non qualifiés, si les non-diplômés restent les plus représentés, certains diplômes se développent : en 2012-2014, 34 % d'entre eux détiennent un CAP-BEP et 16 % un bac ou un brevet professionnel contre respectivement 22 % et 2 % il y a trente ans (tableau 5).

En ce qui concerne les métiers d'ouvriers qualifiés, alors que 58 % des professionnels ne détenaient aucun diplôme il y a trente ans, désormais près de la moitié ont un CAP ou un BEP. Les métiers d'employés qualifiés, qui comptaient quant à eux 44 % de non-diplômés en 1982-1984, comptent aujourd'hui 28 % de diplômés d'un CAP ou d'un BEP, et 31 % d'un bac ou d'un brevet professionnel.

Pour les métiers de cadres et professions intellectuelles supérieures et ceux de professions intermédiaires, les diplômés du supérieur sont désormais majoritaires : 62 % des cadres détiennent un diplôme supérieur ou égal à bac+3, contre 44 % il y a trente ans, et 60 % des professions intermédiaires ont au moins un bac+2, contre 37 % au début des années 1980.

Cette élévation générale du niveau de diplôme apparaît encore plus nettement lorsqu'on compare les jeunes aux seniors : en 2012-2014, les deux tiers des moins de 30 ans en emploi ont au moins le bac, contre seulement 41 % des 50 ans ou plus. Et les niveaux de diplôme des jeunes sont beaucoup plus élevés quel que soit le métier. De ce fait, d'une génération à l'autre, les mêmes emplois ne sont pas pourvus aux mêmes niveaux de diplôme, ce qui conduit à une modification des « normes de qualification ».

Développement de l'apprentissage, notamment dans les métiers d'ouvriers non qualifiés

Toutes les personnes en emploi n'ont cependant pas terminé leurs études initiales. Le cumul entre formation et emploi s'est fortement développé ces dernières années, en particulier chez les jeunes. En effet, parmi les moins de 30 ans en emploi, 14 %

Tableau 6
Métiers où la part de jeunes cumulant une formation et un emploi est la plus élevée en 2012-2014

En %

	Part de jeunes en cours d'études initiales	Part d'apprentis parmi ces jeunes
V2Z Médecins et assimilés	73	1
M0Z Employés et opérateurs de l'informatique	48	70
F2Z Ouvriers non qualifiés du travail du bois et de l'ameublement	43	95
B3Z Ouvriers non qualifiés du second œuvre du bâtiment.....	38	89
C0Z Ouvriers non qualifiés de l'électricité et de l'électronique.....	31	97
S0Z Bouchers, charcutiers, boulangers.....	31	95
D3Z Ouvriers non qualifiés de la mécanique.....	30	90
T0 Coiffeurs, esthéticiens	29	88
N0Z Personnels d'études et de recherche.....	25	17
B0Z Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment, des travaux publics, du béton et de l'extraction	23	89
D0Z Ouvriers non qualifiés travaillant par enlèvement ou formage de métal	23	91
L4Z Techniciens des services administratifs, comptables et financiers	22	45
R0Z Caissiers, employés de libre service	21	8
S2Z Employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la restauration	20	31

Champ : actifs occupés âgés de moins de 30 ans de France métropolitaine.

Source : enquêtes Emploi, Insee, moyenne annuelle sur les années 2012 à 2014 ; traitement Dares.

n'ont pas encore terminé leurs études initiales en 2012-2014, contre seulement 7 % au début des années 1980. Trois situations se distinguent.

Certaines professions ont des durées d'études longues qui incluent des périodes de stage ou d'insertion en entreprise : médecins et assimilés (dentistes, vétérinaires, pharmaciens), personnels d'étude et de recherche ou professionnels du droit (tableau 6).

Dans d'autres métiers, l'emploi occupé est un « job d'étudiant ». C'est par exemple le cas des baby-sitters (classés parmi les assistantes maternelles), des serveurs (classés dans les employés de l'hôtellerie et de la restauration), des surveillants, des animateurs de centre de loisirs, etc. L'allongement de la durée des études a pu favoriser l'exercice d'un emploi d'appoint.

Enfin, certains métiers s'apprennent via l'apprentissage, formation en alternance qui s'est beaucoup développée sur trente ans. En moyenne en 2012-2014, 308 000 jeunes cumulent formation générale théorique et pratique au sein d'une entreprise, contre 254 000 en 1982-1984. Les apprentis se concentrent dans un nombre limité de métiers, souvent non qualifiés. Ils sont particulièrement présents dans les métiers d'ouvriers non qualifiés du travail du bois et de l'ameublement, du bâtiment, de l'électricité, de la mécanique, etc. L'apprentissage est également répandu dans certaines professions qualifiées du tertiaire, comme les bouchers, charcutiers, boulangers, les coiffeurs et les esthéticiens.

Caractéristiques des emplois

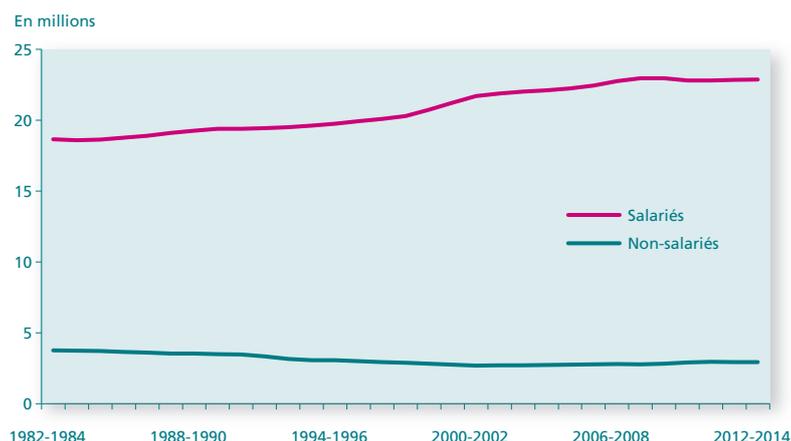
Chute des effectifs non-salariés

Le nombre de non-salariés a nettement diminué en trente ans : ils étaient 3,8 millions au début des années 1980 contre 2,9 millions aujourd'hui (graphique 9), passant ainsi de 17 % à 11 %. Cette diminution est majoritairement due à la chute des effectifs des métiers de non-salariés. En effet, à l'exception des dirigeants d'entreprises, les effectifs des métiers d'indépendants (métiers agricoles, maîtrise des magasins et intermédiaires du commerce, patrons d'hôtels, cafés ou restaurants) ont fortement diminué (tableau 7). La concentration des exploitations agricoles, la diminution du nombre d'aides familiaux (conjoint aidant à l'exploitation du commerce, de la ferme) et le développement de la grande distribution sont les principales raisons de cette chute.

La part de non-salariés a également chuté dans beaucoup de métiers qui ne sont pas classés « indépendants » mais qui peuvent s'exercer en tant que non-salarié ou en profession libérale (tableau 8). C'est le cas des médecins, dentistes, pharmaciens : 46 % sont non-salariés en 2012-2014, contre 54 % au début des années 1980. C'est aussi le cas des professionnels du droit (79 % contre 86 %) et des cadres du bâtiment et des travaux publics (19 % contre 26 %) dont l'exercice se réalise de plus en

Graphique 9

Évolution de l'emploi par statut entre 1982-1984 et 2012-2014



Champ : actifs occupés de France métropolitaine.

Source : enquêtes Emploi, Insee, données lissées par moyenne mobile d'ordre 3 ; traitement Dares.

Tableau 7

Évolution des effectifs des métiers majoritairement composés d'indépendants

	Effectif		Évolution
	1982-1984	2012-2014	
A0Z Agriculteurs, éleveurs, sylviculteurs, bûcherons	1 610 000	534 000	-1 076 000
A1Z Maraîchers, jardiniers, viticulteurs.....	333 000	326 000	-7 000
L6Z Dirigeants d'entreprises	134 000	152 000	18 000
R3Z Maîtrise des magasins et intermédiaires du commerce...	585 000	547 000	-38 000
S3Z Patrons et cadres d'hôtels, cafés, restaurants.....	251 000	213 000	-38 000

Champ : actifs occupés de France métropolitaine (hors professions libérales).

Source : enquêtes Emploi, Insee, moyenne annuelle sur les années 1982 à 1984 et 2012 à 2014 ; traitement Dares.

Tableau 8

Métiers dans lesquels la part de non-salariés a le plus diminué

	Part de non-salariés (en %)		Évolution
	1982-1984	2012-2014	
R3Z Maîtrise des magasins et intermédiaires du commerce...	76	50	-26
A1Z Maraîchers, jardiniers, viticulteurs.....	53	31	-22
S3Z Patrons et cadres d'hôtels, cafés, restaurants.....	95	77	-18
R1Z Vendeurs	19	2	-17
Q2Z Cadres de la banque et des assurances.....	23	7	-16
S0Z Bouchers, charcutiers, boulangers.....	41	26	-15
A0Z Agriculteurs, éleveurs, sylviculteurs, bûcherons	86	73	-13
F3Z Ouvriers qualifiés du travail du bois et de l'ameublement	32	23	-9
V2Z Médecins et assimilés	54	46	-8
L6Z Dirigeants d'entreprises	100	92	-8
P3Z Professionnels du droit (hors juristes en entreprise).....	86	79	-7
B7Z Cadres du bâtiment et des travaux publics.....	26	19	-7

Champ : actifs occupés de France métropolitaine.

Source : enquêtes Emploi, Insee, moyenne annuelle sur les années 1982 à 1984 et 2012 à 2014 ; traitement Dares.

plus en cabinet d'avocats ou en agence d'architectes, et des commerçants comme les bouchers, charcutiers, boulangers (26 % contre 41 %) ou des vendeurs (2 % contre 19 %).

Le non-salariat s'est à l'inverse développé dans certains métiers, notamment dans le domaine de la santé : les professions paramédicales comptent un tiers de non-salariés en 2012-2014 (contre 22 % il y a trente ans), et les infirmiers et sages-femmes 12 % (contre 8 %). La part de non-salariés a également progressé chez les formateurs (15 % contre 3 %) et chez les coiffeurs et esthéticiens (44 % contre 36 %).

Hausse du salariat et des contrats en CDD ou en intérim

Faisant miroir au recul de l'emploi non salarié, la part du salariat dans l'emploi est passée de 83 % à 89 % en trente ans. Ainsi, 22,9 millions de personnes sont salariées en 2012-2014, contre 18,6 millions au début des années 1980.

Cette progression du salariat s'est accompagnée de celle des « formes particulières d'emploi », par opposition à la norme que constitue le CDI : les contrats à durée déterminée (y compris stages et contrats aidés) et l'intérim ont en effet connu une progression soutenue au cours des trente dernières années (graphique 10) à l'exception des phases de basse conjoncture du début des années 1990 et des années 2000 pendant lesquelles ces formes d'emploi ont subi le ralentissement conjoncturel. Cette progression des emplois à durée déterminée résulte uniquement d'évolutions internes aux métiers, et non d'une déformation de la structure de l'emploi liée à la tertiarisation (encadré 1). Cependant, tous les publics et tous les métiers n'ont pas été impactés dans les mêmes proportions.

Les jeunes essentiellement sont concernés par le développement de ces formes particulières d'emploi (tableau 9). Ainsi, en 2012-2014, 22 % des moins de 30 ans en emploi le sont sous un contrat à durée déterminée, stages ou contrats aidés et 5 % sont intérimaires, contre respectivement 6 % et 2 % parmi les personnes en emploi âgées de 30 à 49 ans.

Graphique 10
Évolution des formes particulières d'emploi des salariés entre 1982-1984 et 2012-2014



Champ : actifs occupés salariés en CDD ou en intérim de France métropolitaine.
Source : enquêtes Emploi, Insee, données lissées par moyenne mobile d'ordre 3 ; traitement Dares.

En termes de métiers, ensuite, l'intérim s'est particulièrement développé dans les métiers d'ouvriers non qualifiés de la construction et de l'industrie. Ainsi, en 2012-2014, 20 % des ouvriers non qualifiés de l'électricité et de l'électronique, 20 % de ceux des industries de process, 19 % de ceux de la manutention, 15 % de ceux de la mécanique et 11 % de ceux du gros œuvre du bâtiment sont employés sur contrats intérimaires (tableau 10).

Dans les métiers du tertiaire, et plus particulièrement dans ceux du commerce et des services aux particuliers, la flexibilité est davantage assurée par les contrats à durée déterminée, stages et contrats aidés. Ce type de contrat s'est notamment beaucoup développé dans les métiers peu qualifiés du commerce et de l'hôtellerie, restauration, alimentation. En 2012-2014, 17 % des employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la restauration et 13 % des cuisiniers, des vendeurs, des caissiers et employés de libre-service sont en CDD.

Les CDD sont également très répandus dans les métiers des services d'intérêt général : 40 % des professionnels de l'action culturelle, sportive et surveillant sont employés sur ce type de contrat, les contrats aidés étant très courants dans ces métiers. Les aides-soignants et les professionnels de l'action sociale et de l'orientation sont plus de 13 % à être employés sur contrats à durée détermi-

Tableau 9
Évolution de la répartition du statut de l'emploi selon l'âge

	1982-1984						2012-2014					
	Apprentis	CDD	CDI / EDI	Intérim	Non-salariés	Total	Apprentis	CDD	CDI / EDI	Intérim	Non-salariés	Total
Moins de 30 ans.....	3	15	74	1	7	100	8	22	60	5	5	100
De 30 à 49 ans.....	0	4	79	0	17	100	0	6	81	2	11	100
50 ans ou plus.....	0	3	62	0	35	100	0	5	78	1	16	100
Ensemble.....	1	7	74	1	17	100	1	9	77	2	11	100

Note de lecture : CDI / EDI = Contrats ou emplois à durée indéterminée.
CDD = Contrats à durée déterminée (y compris stages et contrats aidés).

Champ : actifs occupés de France métropolitaine ayant terminé leurs études initiales.

Source : enquêtes Emploi, Insee, moyenne annuelle sur les années 1982 à 1984 et 2012 à 2014 ; traitement Dares.

née, stages ou contrats aidés. Par ailleurs, 24 % des professionnels des arts et spectacles, qui comptent de nombreux intermittents, sont employés sur ce type de contrat.

Dans l'agriculture, 19 % des effectifs de maraîchers, jardiniers et viticulteurs sont employés en CDD en 2012-2014, notamment pour réaliser les tâches saisonnières.

Développement du travail à temps partiel, surtout dans les métiers du tertiaire

Le travail à temps partiel s'est beaucoup développé dans les années 1980 et 1990, sous l'effet notamment des politiques publiques d'abattements de cotisations patronales sur les emplois à temps partiel. Après avoir baissé au début des années 2000 du fait de la mise en œuvre de la réduction du temps de travail et de la suppression des abattements, il a légèrement progressé ces dernières années. En moyenne sur la période 2012-2014, près de 4,8 millions de personnes travaillent à temps partiel (18 % des personnes en emploi), contre 2,2 millions au début des années 1980 (10 % de l'emploi) (tableau 11).

Si les hommes sont un peu plus nombreux à exercer à temps partiel, les femmes demeurent nettement plus concernées : en moyenne en 2012-2014, 79 % des personnes à temps partiel sont des femmes (contre 84 % en 1982-1984), et près d'un tiers des femmes sont à temps partiel (contre 20 % il y a trente ans).

La décomposition de l'évolution montre que la progression du temps partiel ne s'explique que de façon marginale par un effet de structure lié à la croissance des métiers du tertiaire, et résulte essentiellement d'évolutions internes aux métiers (encadré 1).

Dans les métiers de l'industrie et de la construction, le temps partiel a progressé mais reste peu courant (il concerne 5 % des personnes en emploi, contre 2 % il y a trente ans). Dans les métiers du commerce et des services aux particuliers, très féminisés, le temps partiel est très présent et a fortement progressé : il concerne désormais 30 % des personnes en emploi, contre 19 % au début des années 1980.

Le temps partiel est très présent dans les métiers d'employés, notamment dans le domaine des services aux particuliers : en 2012-2014, 80 % des employés de maison, 72 % des aides à domicile et aides ménagères et 33 % des assistantes maternelles travaillent à temps partiel. C'est également le cas des métiers de services aux collectivités, où 40 % des agents d'entretien exercent à temps partiel, en un nombre d'heures limité en dehors des plages de fonctionnement des locaux. Pour les métiers du commerce, de l'hôtellerie et de la restauration, le temps partiel est de plus en plus utilisé par les entreprises pour adapter le nombre de salariés présents sur le lieu de travail à la de-

Tableau 10
Métiers dans lesquels les formes particulières d'emploi se sont le plus développées

En %

	Part de CDD		Part d'intérim	
	1982-1984	2012-2014	1982-1984	2012-2014
J0Z Ouvriers non qualifiés de la manutention.....	7	14	3	19
E0Z Ouvriers non qualifiés des industries de process.....	6	10	2	20
B0Z Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment, des travaux publics, du béton et de l'extraction.....	7	15	1	11
C0Z Ouvriers non qualifiés de l'électricité et de l'électronique	6	6	2	20
D0Z Ouvriers non qualifiés travaillant par enlèvement ou formage de métal.....	4	6	2	15
D3Z Ouvriers non qualifiés de la mécanique	6	8	2	15
A1Z Maraîchers, jardiniers, viticulteurs	5	19	0	1
C1Z Ouvriers qualifiés de l'électricité et de l'électronique.....	3	6	1	11
U1Z Professionnels des arts et des spectacles	13	24	0	1
S2Z Employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la restauration.....	10	17	1	2
S1Z Cuisiniers.....	7	13	1	2
R1Z Vendeurs.....	6	13	0	2
L2Z Employés administratifs d'entreprise.....	6	13	1	3
R0Z Caissiers, employés de libre service.....	7	13	1	1

Champ : actifs occupés de France métropolitaine.

Source : enquêtes Emploi, Insee, moyenne annuelle sur les années 1982 à 1984 et 2012 à 2014 ; traitement Dares.

Tableau 11
Part du temps partiel dans l'emploi selon le genre et le niveau de qualification

En %

	Part de temps partiel	
	1982-1984	2012-2014
Hommes.....	3	7
Femmes.....	20	31
Indépendants.....	13	12
Cadres	5	11
Professions intermédiaires.....	8	17
Employés qualifiés.....	11	23
Employés non qualifiés.....	31	45
Ouvriers qualifiés	3	8
Ouvriers non qualifiés.....	4	10
Ensemble	10	18

Champ : actifs occupés de France métropolitaine.

Source : enquêtes Emploi, Insee, moyenne annuelle sur les années 1982 à 1984 et 2012 à 2014 ; traitement Dares.

mande de la clientèle, plus soutenue le soir et le week-end : 43 % des caissiers et employés de libre-service, 37 % des employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la restauration, et 28 % des vendeurs travaillent ainsi à temps partiel en 2012-2014, contre respectivement 23 %, 17 % et 24 % il y a trente ans.

La hiérarchie des métiers par salaires évolue peu, mais les écarts relatifs se réduisent en 20 ans

En 2012-2014, la moitié des salariés à temps complet ont un salaire net inférieur ou égal à 1 800 €. Il existe une forte dispersion autour de cette valeur médiane (graphique 11) : ainsi 13 % des salariés à temps complet gagnent moins de 1 250 € nets

par mois, tandis qu'à l'inverse, 12 % d'entre eux gagnent plus de 3 000 €. Ces écarts de salaires recouvrent des disparités selon les métiers (2), en premier lieu liées aux niveaux de qualification, mais aussi aux caractéristiques individuelles des personnes qui les exercent (diplôme, âge, etc.). De façon générale, le classement des métiers fondé sur le salaire mensuel net médian a peu évolué (3) entre 1990-1992 et 2012-2014.

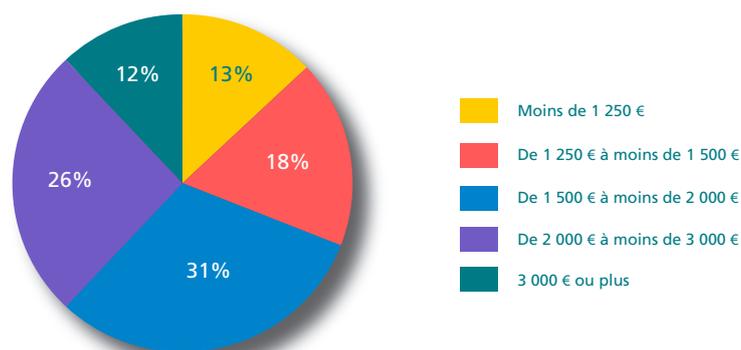
C'est dans les métiers de cadres et professions intellectuelles supérieures que le salaire mensuel net médian est le plus élevé, aujourd'hui comme au début des années 1990 (4) (tableau 12). En 2012-2014, il s'élève à 2 900 €. Au sein de ce groupe, plus précisément, les salariés à temps complet exerçant les métiers de cadres de la banque et des assurances, de cadres commerciaux et technico-commerciaux, de personnels d'études et de recherche, de cadres des transports et de la logistique, de cadres des services administratifs, comptables et financiers, ainsi que les ingénieurs de l'informatique et les médecins et assimilés (dentistes, vétérinaires, pharmaciens, etc.) sont ceux qui ont les salaires les plus élevés depuis vingt ans.

À l'inverse, les métiers non qualifiés présentent les salaires les plus bas depuis le début des années 1990. En 2012-2014, le salaire médian des ouvriers non qualifiés est de 1 400 € nets par mois et celui des employés non qualifiés de 1 300 € nets par mois. Les employés de maison, les caissiers et employés de libre-service ainsi que les ouvriers non qualifiés du textile, du cuir, du travail du bois et de l'ameublement sont ceux qui ont les salaires les plus bas depuis vingt ans. En particulier, les aides à domicile, aides ménagères et assistantes maternelles ont le salaire mensuel net médian le plus faible depuis 1990-1992.

Mais si la hiérarchie des métiers est restée relativement stable, il n'en va pas de même des écarts relatifs de salaires entre métiers. À chaque date, on mesure ces écarts relatifs en rapportant le salaire médian de chaque métier au salaire médian global. Dans cette étude de synthèse, l'accent est ainsi mis sur la comparaison des écarts de salaires entre métiers, plutôt que sur la dispersion des salaires au sein des métiers, dont l'analyse appellerait des développements plus spécifiques. La comparaison entre 1990-1992 et 2012-2014 de la distribution de ces salaires relatifs montre que les disparités de salaires entre métiers ont reculé en vingt ans (graphique 12) : alors qu'en 1990-1992 le salaire médian du métier le mieux rémunéré était 2,3 fois plus élevé que le salaire médian global, cet écart relatif n'est plus que de 1,9 en 2012-2014 ; à l'inverse, le métier le moins rémunéré gagnait 0,6 fois le salaire médian global en 1990-1992, contre 0,7 fois aujourd'hui.

Différents facteurs ont pu affecter la disparité des salaires entre métiers, dont l'analyse détaillée dépasse le cadre de cet article. La compression des

Graphique 11
Répartition du salaire mensuel net des salariés à temps complet en 2012-2014



Champ : salariés à temps complet de France métropolitaine.
Source : enquête Emploi, Insee, moyenne annuelle sur les années 2012 à 2014 ; traitement Dares.

Tableau 12
Évolution du classement basé sur le salaire mensuel net médian selon le niveau de qualification

	Rang		Médiane en 2012-2014 (en €*)
	1982-1984	2012-2014	
Indépendants.....	5	4	1 500
Cadres	1	1	2 900
Professions intermédiaires.....	2	2	2 000
Employés qualifiés.....	3	5	1 500
Employés non qualifiés.....	7	7	1 300
Ouvriers qualifiés	4	3	1 600
Ouvriers non qualifiés.....	6	6	1 400
Ensemble			1 800

* Arrondi à la centaine d'€ la plus proche.
Champ : actifs occupés de France métropolitaine.
Source : enquêtes Emploi, Insee, moyenne annuelle sur les années 1982 à 1984 et 2012 à 2014 ; traitement Dares.

écarts relatifs de salaires peut d'abord s'expliquer par de fortes hausses du salaire minimum sur la période, dans la mesure où celles-ci ne se repercutent pas uniformément dans l'ensemble de la distribution, les plus bas salaires ayant tendance à rattraper les salaires intermédiaires. Un autre phénomène majeur sur la période est la hausse très importante du nombre de diplômés, plus forte que celle de la demande de travailleurs qualifiés, qui a conduit à accroître le niveau de formation y compris dans les métiers moins qualifiés, mais a aussi pu exercer une pression à la modération salariale pour les métiers recrutant parmi les plus diplômés.

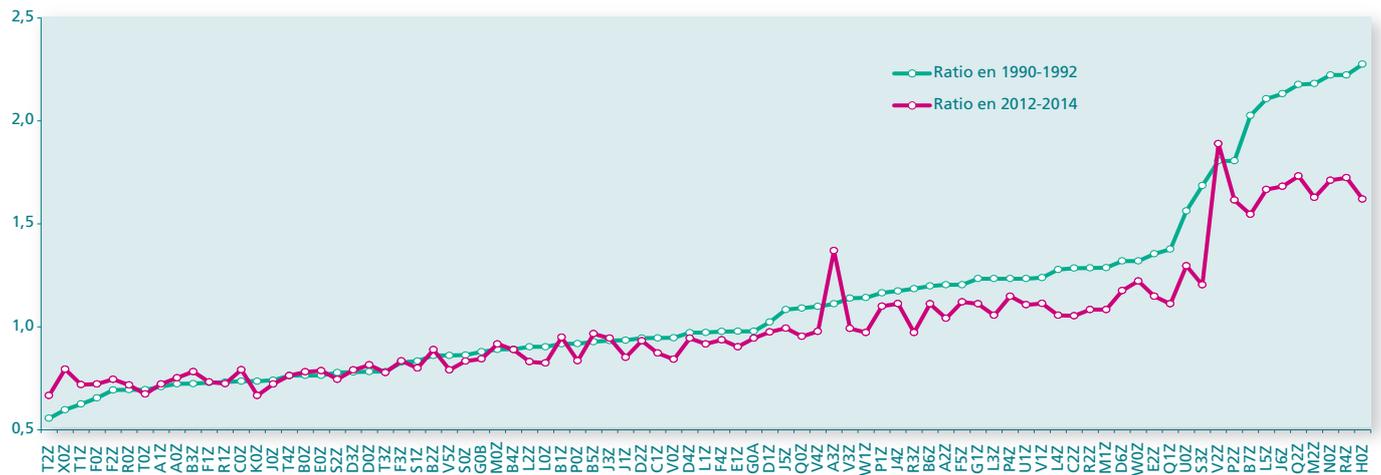
(2) Les échantillons de salariés à temps complet des métiers L6Z (Dirigeants d'entreprises), P3Z (Professionnels du droit) et T6Z (Employés des services divers) ne permettent pas d'étudier les salaires. L'étude du salaire par métier est donc faite sans compter ces trois métiers.

(3) Les classements montrent une certaine mobilité de rang mais plutôt locale, de l'ordre de dix places en plus ou en moins. Ces petites variations ne sont cependant pas interprétables : beaucoup de métiers présentant des salaires médians très proches, les classements s'échangent sans pour autant témoigner d'évolutions de salaires importantes.

(4) Le salaire mensuel net est disponible dans les enquêtes Emploi depuis seulement 1990. L'étude de l'évolution du salaire est donc faite entre 1990-1992 et 2012-2014.

Graphique 12

Évolution des écarts de salaires entre métiers, mesurés par le ratio du salaire médian par familles professionnelles sur le salaire médian global



Lecture :

- Métiers classés par ordre croissant de salaire en 1990-1992 (voir le détail des FAP tableau 13).
- En 1990-1992, le salaire mensuel net médian de la FAP des ingénieurs et cadres de l'industrie (FAP H0Z) était égal à 2,3 fois le salaire médian global, alors qu'en 2012-2014, il est égal à 1,6 fois le salaire médian global. En 2012-2014, les médecins et assimilés (FAP V2Z) ont le salaire médian le plus élevé.

Champ : salariés à temps complet de France métropolitaine, hors FAP L6Z (Dirigeants d'entreprises), P3Z (Professionnels du droit) et T6Z (Employés des services divers).

Source : enquêtes Emploi, Insee, données lissées par moyenne mobile d'ordre 3, traitement Dares.

Conclusion

La structure de l'emploi par métiers de l'économie française a fortement évolué au cours des trente dernières années. Les changements des caractéristiques de l'emploi (féminisation, vieillissement, hausse rapide des niveaux de formation...) se retrouvent également au sein des métiers. Au-delà encore, certains aspects des mutations affectant l'économie française n'apparaissent que partiellement dans les résultats présentés. Ainsi, les changements organisationnels, la robotisation, la diffusion des technologies numériques affectent les contenus mêmes du travail dans les différents métiers, ainsi que les com-

pétences requises. En outre, l'accent est mis dans cette étude sur les évolutions de longue période. D'autres analyses complémentaires permettront d'analyser plus finement les inflexions récentes, révélatrices de phénomènes émergents : à titre d'exemple, la baisse tendancielle de la part globale du travail indépendant peut masquer le développement rapide, mais à un niveau encore modeste et dans certains métiers spécifiques, de nouvelles formes d'emploi reposant sur l'utilisation de plateformes numériques par des travailleurs non-salariés.

Charline Babet (DARES).

Pour en savoir plus

- [1] Le Ru N. (2011), « L'évolution des métiers en France depuis vingt-cinq ans », *Dares Analyses* n° 066, septembre.
- [2] Ast D. (2015), « En 30 ans, forte progression de l'emploi dans les métiers qualifiés et dans certains métiers peu qualifiés de services », *Dares Analyses* n° 028, avril.
- [3] Argouarc'h J., Aboubadra-Pauly S., Lainé F., Jolly C. (2015), « Les métiers en 2022 : Prospective par domaine professionnel », *Synthèse Stat'* n°11, avril.
- [4] Babet C. (2016), « Les portraits statistiques des métiers 1982-2014 », *Synthèse Stat'* n°19, Dares, mars.
- [5] Pak M. (2013), « Le travail à temps partiel », *Synthèse Stat'* n°04, Dares, juin.
- [6] Fournié D., Guitton C. (2008), « Des emplois plus qualifiés, des générations plus diplômées : vers une modification des normes de qualification », *Bref* n°252, Cereq, mai.
- [7] Dares (2011), « Emploi des jeunes : synthèse des principales données relatives à l'emploi des jeunes et à leur insertion », *Document d'études* n°166, Dares, novembre.
- [8] Argouarc'h J., Calavrezo O., (2013), « La répartition des hommes et des femmes par métiers : une baisse de la ségrégation depuis 30 ans », *Dares Analyses* n°79, Dares, décembre.
- [9] Minni C., (2015), « Femmes et hommes sur le marché du travail : les disparités se réduisent mais les emplois occupés restent très différents », *Dares Analyses* n°17, Dares, mars.
- [10] Algava E., (2011), « Le travail de nuit des salariés en 2009 : Fréquent dans les services publics ; en augmentation dans l'industrie et pour les femmes », *Dares Analyses* n°9, Dares, février.
- [11] Chamki A., Toutlemonde F. (2015), « Ségrégation professionnelle et écarts de salaires Femmes-Hommes », *Dares Analyses* n°082, novembre.
- [12] Charnoz P., Coudin E., Gaini M. (2013), « Une diminution des disparités salariales en France entre 1967 et 2009 », Insee, *Emploi et salaires*.
- [13] Verdugo G., Fraisse H., Horny G. (2012), « Évolution des inégalités salariales en France : Le rôle des effets de composition », *Revue économique* – vol 63, n°6, novembre.

Tableau 13
Évolution de l'emploi entre 1982-1984 et 2012-2014 par famille professionnelle

Famille professionnelle (FAP)	Niveau de qualification (1)	Emploi		Évolution en 30 ans (en %)
		1982-1984	2012-2014	
MÉTIER DE L'AGRICULTURE		2 028 000	958 000	-53
A Agriculture, marine, pêche		2 028 000	958 000	-53
A0Z Agriculteurs, éleveurs, sylviculteurs, bûcherons	I	1 610 000	533 000	-67
A1Z Maraîchers, jardiniers, viticulteurs	I *	333 000	326 000	-2
A2Z Techniciens et cadres de l'agriculture	PI	27 000	67 000	148
A3Z Marins, pêcheurs, aquaculteurs	ONQ *	58 000	32 000	-45
MÉTIER DE LA CONSTRUCTION		1 835 000	1 865 000	2
B Bâtiment, travaux publics		1 835 000	1 865 000	2
B0Z Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment, des travaux publics, du béton et de l'extraction	ONQ	358 000	186 000	-48
B1Z Ouvriers qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction	OQ	99 000	93 000	-6
B2Z Ouvriers qualifiés du gros œuvre du bâtiment	OQ	365 000	376 000	3
B3Z Ouvriers non qualifiés du second œuvre du bâtiment	ONQ	144 000	137 000	-5
B4Z Ouvriers qualifiés du second œuvre du bâtiment	OQ	491 000	530 000	8
B5Z Conducteurs d'engins du bâtiment et des travaux publics	OQ	73 000	79 000	8
B6Z Techniciens et agents de maîtrise du bâtiment et des travaux publics	PI	230 000	300 000	30
B7Z Cadres du bâtiment et des travaux publics	C	75 000	164 000	119
MÉTIER DE L'INDUSTRIE		4 010 000	3 183 000	-21
C Électricité, électronique		325 000	224 000	-31
C0Z Ouvriers non qualifiés de l'électricité et de l'électronique	ONQ	83 000	32 000	-61
C1Z Ouvriers qualifiés de l'électricité et de l'électronique	OQ	83 000	49 000	-41
C2Z Techniciens et agents de maîtrise de l'électricité et de l'électronique	PI	159 000	143 000	-10
D Mécanique, travail des métaux		1 281 000	820 000	-36
DOZ Ouvriers non qualifiés travaillant par enlèvement ou formage de métal	ONQ	114 000	41 000	-64
D1Z Ouvriers qualifiés travaillant par enlèvement de métal	OQ	160 000	103 000	-36
D2Z Ouvriers qualifiés travaillant par formage de métal	OQ	178 000	151 000	-15
D3Z Ouvriers non qualifiés de la mécanique	ONQ	356 000	150 000	-58
D4Z Ouvriers qualifiés de la mécanique	OQ	167 000	141 000	-16
D6Z Techniciens et agents de maîtrise des industries mécaniques	PI	306 000	234 000	-24
E Industries de process		863 000	726 000	-16
E0Z Ouvriers non qualifiés des industries de process	ONQ	397 000	186 000	-53
E1Z Ouvriers qualifiés des industries de process	OQ	264 000	301 000	14
E2Z Techniciens et agents de maîtrise des industries de process	PI	202 000	239 000	18
F Matériaux souples, bois, industries graphiques		767 000	299 000	-61
F0Z Ouvriers non qualifiés du textile et du cuir	ONQ	277 000	21 000	-92
F1Z Ouvriers qualifiés du textile et du cuir	OQ	151 000	66 000	-56
F2Z Ouvriers non qualifiés du travail du bois et de l'ameublement	ONQ	86 000	30 000	-65
F3Z Ouvriers qualifiés du travail du bois et de l'ameublement	OQ	92 000	95 000	3
F4Z Ouvriers des industries graphiques	OQ	121 000	56 000	-54
F5Z Techniciens et agents de maîtrise des matériaux souples, du bois et des industries graphiques	PI	40 000	31 000	-23
G Maintenance		671 000	840 000	25
G0A Ouvriers qualifiés de la maintenance	OQ	209 000	193 000	-8
G0B Ouvriers qualifiés de la réparation automobile	OQ	218 000	181 000	-17
G1Z Techniciens et agents de maîtrise de la maintenance	PI	244 000	466 000	91
H Ingénieurs et cadres de l'industrie		103 000	274 000	166
H0Z Ingénieurs et cadres techniques de l'industrie	C	103 000	274 000	166
MÉTIER DU TERTIAIRE		14 533 000	19 790 000	36
Métiers du transport et de la logistique		1 694 000	1 986 000	17
J Transports, logistique et tourisme		1 694 000	1 986 000	17
J0Z Ouvriers non qualifiés de la manutention	ONQ	440 000	356 000	-19
J1Z Ouvriers qualifiés de la manutention	OQ	371 000	460 000	24
J3Z Conducteurs de véhicules	OQ	655 000	774 000	18
J4Z Agents d'exploitation des transports	PI	54 000	112 000	107
J5Z Agents administratifs et commerciaux des transports et du tourisme	EQ	137 000	197 000	44
J6Z Cadres des transports, de la logistique et navigants de l'aviation	C	37 000	87 000	135
Métiers des services administratifs et de support		4 894 000	6 198 000	27
L Gestion, administration des entreprises		1 807 000	2 462 000	36
L0Z Secrétaires	EQ	589 000	431 000	-27
L1Z Employés de la comptabilité	EQ	330 000	316 000	-4
L2Z Employés administratifs d'entreprise	EQ	220 000	371 000	69
L3Z Secrétaires de direction	PI	172 000	159 000	-8
L4Z Techniciens des services administratifs, comptables et financiers	PI	138 000	397 000	188
L5Z Cadres des services administratifs, comptables et financiers	C	224 000	636 000	184
L6Z Dirigeants d'entreprises	I	134 000	152 000	13
M Informatique et télécommunications		222 000	555 000	150
M0Z Employés et opérateurs de l'informatique	EQ	46 000	36 000	-22
M1Z Techniciens de l'informatique	PI	133 000	164 000	23
M2Z Ingénieurs de l'informatique	C	43 000	355 000	726
N Études et recherche		130 000	383 000	195
NOZ Personnels d'études et de recherche	C	130 000	383 000	195
P Administration publique, professions juridiques, armée et police		2 133 000	2 090 000	-2
POZ Employés administratifs de la fonction publique (catégorie C et assimilés)	EQ	806 000	762 000	-5
P1Z Professions intermédiaires administratives de la fonction publique (catégorie B et assimilés)	PI	369 000	409 000	11
P2Z Cadres de la fonction publique (catégorie A et assimilés)	C	250 000	448 000	79
P3Z Professionnels du droit (hors juristes en entreprise)	C	35 000	90 000	157
P4Z Armée, police, pompiers	EQ	673 000	381 000	-43
Q Banque et assurances		602 000	708 000	18
Q0Z Employés de la banque et des assurances	EQ	348 000	253 000	-27
Q1Z Techniciens de la banque et des assurances	PI	105 000	192 000	83
Q2Z Cadres de la banque et des assurances	C	149 000	263 000	77

Tableau
Évolution de l'emploi entre 1982-1984 et 2012-2014 par famille professionnelle (suite et fin)

Famille professionnelle (FAP)	Niveau de qualification (1)	Emploi		Évolution en 30 ans (en %)
		1982-1984	2012-2014	
Métiers du commerce et des services aux particuliers		5 373 000	7 114 000	32
K Artisanat		157 000	107 000	-32
K0Z Artisans et ouvriers artisanaux.....	ONQ *	157 000	107 000	-32
R Commerce		2 142 000	2 737 000	28
R0Z Caissiers, employés de libre service.....	ENQ	256 000	294 000	15
R1Z Vendeurs	EQ	680 000	839 000	23
R2Z Attachés commerciaux et représentants.....	PI	359 000	524 000	46
R3Z Maîtrise des magasins et intermédiaires du commerce.....	I	585 000	547 000	-6
R4Z Cadres commerciaux et technico-commerciaux.....	C	262 000	533 000	103
S Hôtellerie, restauration, alimentation		1 020 000	1 187 000	16
S0Z Bouchers, charcutiers, boulangers.....	OQ	308 000	241 000	-22
S1Z Cuisiniers.....	OQ	270 000	363 000	34
S2Z Employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la restauration.....	ENQ	191 000	371 000	94
S3Z Patrons et cadres d'hôtels, cafés, restaurants.....	I	251 000	212 000	-16
T Services aux particuliers et aux collectivités		2 054 000	3 083 000	50
T0Z Coiffeurs, esthéticiens.....	EQ	152 000	210 000	38
T1Z Employés de maison.....	ENQ	245 000	223 000	-9
T2Z Aides à domicile, aides ménagères et assistantes maternelles.....	ENQ	333 000	1 004 000	202
<i>dont : T2A Aides à domicile et aides ménagères</i>	ENQ	<i>nd</i>	536 000	<i>nd</i>
<i>T2B Assistantes maternelles</i>	ENQ	<i>nd</i>	468 000	<i>nd</i>
T3Z Agents de gardiennage et de sécurité.....	ENQ	146 000	219 000	50
T4Z Agents d'entretien.....	ENQ	1 112 000	1 283 000	15
T6Z Employés des services divers.....	I	66 000	144 000	118
Métiers des services d'intérêt général		2 572 000	4 492 000	75
U Communication, information, art et spectacle		229 000	548 000	139
U0Z Professionnels de la communication et de l'information.....	C	64 000	157 000	145
U1Z Professionnels des arts et des spectacles.....	C	165 000	391 000	137
V Santé, action sociale, culturelle et sportive		1 320 000	2 672 000	102
V0Z Aides-soignants.....	EQ	256 000	598 000	134
V1Z Infirmiers, sages-femmes.....	PI	353 000	567 000	61
V2Z Médecins et assimilés.....	C	201 000	381 000	90
V3Z Professions para-médicales.....	PI	204 000	428 000	110
V4Z Professionnels de l'action sociale et de l'orientation.....	PI	104 000	322 000	210
V5Z Professionnels de l'action culturelle, sportive et surveillants.....	PI	202 000	376 000	86
W Enseignement, formation		960 000	1 206 000	26
W0Z Enseignants.....	PI	917 000	1 060 000	16
W1Z Formateurs.....	PI	43 000	146 000	240
X Politique, religion		27 000	30 000	11
X0Z Professionnels de la politique et clergé.....	PI	27 000	30 000	11
Z Autres (non classés ailleurs)		36 000	36 000	0
ZZZ Autres (non classés ailleurs).....	X	36 000	36 000	0
Ensemble		22 406 000	25 798 000	15

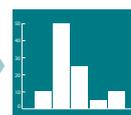
nd : non disponible.

(1) Le niveau de qualification de chaque FAP est défini à partir de la structure par catégorie socio-professionnelle (CS) en moyenne sur la période 1982-2014. Pour la quasi-totalité des FAP, le choix du niveau de qualification est immédiat car une CS est majoritaire (elle concerne plus de 50 % des emplois de la FAP). Pour les autres FAP, c'est le niveau de qualification correspondant à la CS la plus représentée qui est retenu et marqué d'une (*).

Niveaux de qualification :

- I Indépendants : artisans, commerçants, chefs d'entreprises, agriculteurs exploitants (hors professions libérales)
- C Cadres et professions intellectuelles supérieures
- PI Professions intermédiaires
- EQ Employés qualifiés
- ENQ Employés non qualifiés
- OQ Ouvriers qualifiés
- ONQ Ouvriers non qualifiés
- X Autres (indéterminés, militaires du contingent).

Données des graphiques et tableaux
 accessibles au format excel



La nomenclature des métiers

Domaines et familles professionnels (FAP, version 2009)

La nomenclature des familles professionnelles (FAP) permet d'analyser simultanément l'emploi et le chômage par métier. Cette nomenclature établit en effet une correspondance entre le répertoire opérationnel des métiers et des emplois (Rome), utilisé par Pôle emploi pour classer les offres et les demandes d'emploi, et la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS), utilisée par l'Insee dans ses enquêtes.

La nomenclature des FAP dans sa dernière version (dite FAP-2009) comporte vingt-deux domaines professionnels, qui se décomposent en 87 familles professionnelles regroupées et 225 familles professionnelles détaillées. Dans cette publication, les métiers sont analysés à travers cette nomenclature des FAP-2009.

Niveaux de qualification

Le niveau de qualification de chaque FAP (au niveau 87 postes) est défini à partir de la structure par catégorie socio-professionnelle (CS) en moyenne sur la période 1982-2014. Pour la quasi-totalité des FAP, le choix du niveau de qualification est immédiat car une CS est majoritaire (elle concerne plus de 50% des emplois de la FAP). Pour les autres FAP, c'est le niveau de qualification correspondant à la CS la plus représentée qui est retenu.

Huit niveaux de qualification sont ainsi distingués :

- Indépendants : artisans, commerçants, chefs d'entreprises, agriculteurs exploitants (hors professions libérales)
- Cadres et professions intellectuelles supérieures (y compris professions libérales)
- Professions intermédiaires (techniciens, agents de maîtrise)
- Employés qualifiés
- Employés non qualifiés*
- Ouvriers qualifiés
- Ouvriers non qualifiés
- Autres (indéterminés, militaires du contingent)

* Pour distinguer les employés qualifiés et non qualifiés, c'est la nomenclature de Goux et Chardon qui est utilisée.

Sources

L'enquête Emploi de l'Insee

L'enquête Emploi de l'Insee vise à observer à la fois de manière structurelle et conjoncturelle la situation des personnes sur le marché du travail. Elle est réalisée auprès des ménages et porte sur toutes les personnes de 15 ans et plus vivant en France métropolitaine résidant en ménages ordinaires, c'est-à-dire hors collectivités (foyers, internats, hôpitaux, etc.). Depuis 2003, l'enquête Emploi est devenue trimestrielle, sa collecte étant réalisée en continu chaque semaine d'un trimestre. Précédemment, l'enquête Emploi était annuelle avec une collecte en général au mois de mars.

La constitution de séries longues d'emploi par métiers

La nomenclature des PCS, utilisée dans l'enquête Emploi, a été révisée en 1982 et 2003. Un travail méthodologique a été mené pour constituer, à partir des enquêtes Emploi, des séries d'emploi « cohérentes » par métier sur la période 1982-2014. Dans cette publication, ces séries sont utilisées et non les séries d'origine des enquêtes Emploi. Pour améliorer la fiabilité des résultats, les données sont présentées en moyenne annuelle sur trois ans.

Les portraits statistiques des métiers

Les portraits statistiques des métiers 1982-2014 sont accessibles sur le site :

www.dares.travail-emploi.gouv.fr > DARES- Etudes et statistiques > Tableaux de bord > Les portraits statistiques des métiers

Cette nouvelle édition des portraits statistiques des métiers, couvrant la période 1982-2014, comporte un ensemble de tableaux, cartes et graphiques présentant les caractéristiques de chaque famille professionnelle selon six dimensions : dynamique de l'emploi, caractéristiques des personnes en emploi, qualité de l'emploi, caractéristiques des employeurs, mobilité professionnelle, marché du travail.

DARES ANALYSES

est édité par le ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social.

Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares),

39-43, quai André Citroën, 75902 Paris cedex 15.

<http://dares.travail-emploi.gouv.fr> (Publications)

Directrice de la publication : **Selma Mahfouz**

Rédactrice en chef : **Anne Delahaye**

Secrétariat de rédaction : **Marie Avenel, Thomas Cayet**

Maquettistes : **Guy Barbut, Thierry Duret, Bruno Pezzali**

Conception graphique et impression : ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social.

Réponse à la demande : dares.communication@travail.gouv.fr

Abonnement aux avis de parution de la Dares : <http://dares.travail-emploi.gouv.fr/dares-etudes-et-statistiques/avis-de-parution/article/abonnement>

Dépôt légal : à parution. Numéro de commission paritaire : 3124 AD. ISSN 2109 - 4128 et ISSN 2267 - 4756.